

# VALLEE DE L'ORBIEU

## BULLETIN D'INFORMATION N°4

### **EDITO**

*BONJOUR À TOUS,*

*C'EST UN GROS BÉBÉ DE PLUS DE 300 PAGES ET QUI AURA EU UNE LONGUE GESTATION PUISQUE CELLE-CI AURA DURÉ UN PEU PLUS DE 2 ANS !*

*MAIS LE JEU EN VALAIT LA CHANDELLE, CAR Désormais, nous allons pouvoir entrer dans le vif du sujet.*

*VOUS TROUVEREZ DONC DANS CE BULLETIN UN POINT QUI CONCLUT CETTE PREMIÈRE GRANDE ÉTAPE, MAIS AUSSI UNE INFORMATION SUR LES PROJETS À VENIR, AVEC UNE LÉGÈRE DIGRESSION SUR LE NOUVEAU SITE DES HAUTES-CORBIÈRES.*

*NOUS NE SOMMES QU'AU DÉBUT D'UNE EXPÉRIENCE COMMUNE...*

*BONNE LECTURE À TOUS ET À BIENTÔT, J'ESPÈRE.*

*Alexandra LEONARD*

*Chargée de Mission Natura 2000*

*Communauté de Communes du Massif de Mouthoumet*

### **LE DOCUMENT D'OBJECTIFS ENFIN VALIDÉ !!**

C'est l'étape-clé pour la vie d'un site Natura 2000. En effet, sans son DOCOB (Document d'objectifs), un site Natura 2000 est comme une coquille vide, un périmètre parmi d'autres. L'existence d'un DOCOB sur un site Natura 2000 permet de lui donner un sens, de définir les actions à mener pour faire vivre ce site. Chaque site Natura 2000 a son DOCOB qui lui est propre.

C'est maintenant chose faite sur le site de la "Vallée de l'Orbieu" puisque le 6 juillet 2010, lors de la troisième assemblée du Comité de Pilotage du site, le second tome du DOCOB a été validé à l'unanimité, le premier tome ayant déjà été validé en mai 2009. Le site possède donc un document opérationnel qui lui est spécifique et qui permet de mener des actions concrètes sur le terrain.

Ce bulletin est l'occasion de faire le point sur le contenu de ce document dense (le docob complet faisant plus de 300 pages, sans compter l'atlas cartographique).

Il permet de présenter à ceux qui s'y intéressent l'objet de ce DOCOB, et d'en résumer, en quelques pages, les idées fortes et les informations essentielles, afin d'en faciliter la compréhension.

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations sur l'évolution du site Natura 2000 de la Vallée de l'Orbieu, il vous suffit de renvoyer un message exprimant votre souhait à [natura2000.valleeorbieu@orange.fr](mailto:natura2000.valleeorbieu@orange.fr) ou contactez le 04.68.70.07.54.

## **LE DOCUMENT D'OBJECTIFS DE LA VALLÉE DE L'ORBIEU**

Le DOCOB rassemble toutes les informations nécessaires pour atteindre l'objectif d'un site Natura 2000, à savoir le bon état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire qu'il abrite, en tenant compte des particularités et des exigences sociales, économiques et culturelles qui sont associées au territoire. Le DOCOB de la Vallée de l'Orbieu a été rédigé en deux temps.

### *Synthèse du Tome I*

Le Tome I du DOCOB constitue la synthèse de l'état des lieux des connaissances sur le site. Ainsi, un diagnostic socio-économique a permis d'identifier les pratiques qui ont lieu sur le territoire parallèlement à des inventaires naturalistes pour cartographier les espèces et habitats d'intérêt communautaire.

Les différents usages ont été étudiés mais surtout les activités essentielles du territoire comme l'élevage, la viticulture, le tourisme, ou encore les activités de loisir comme la pêche, la chasse la randonnée ou l'escalade... Mais ont aussi été analysés l'état des stations d'épurations et la qualité de l'Orbieu et de ses affluents.

Coté naturaliste, ce sont **20 habitats et 18 espèces d'intérêt communautaire** qui ont été répertoriés sur le site. Une grande richesse souvent sous-estimée ou mal connue.

En fonction des pratiques locales, de l'état de conservation et des enjeux représentés par les habitats et espèces, une hiérarchisation de ces enjeux a été réalisée, ce qui a permis d'établir une liste d'objectifs de conservation. C'est à partir de ces grands objectifs que sont ensuite définies les mesures de gestion à mettre en place.

### *Synthèse du Tome II*

Le contenu de ce second tome découle directement des acquis validés dans le premier.

Ainsi, après plusieurs groupes de travaux, les mesures de gestion à mettre en place ont été rédigées. **23 fiches-actions**, qui rassemblent ces mesures par thématiques, présentent les opérations concrètes de gestion à mener, ainsi que les outils contractuels qui vont les soutenir. Natura 2000 fonctionnant sur la base du volontariat, les acteurs le désirant pourront mettre en oeuvre ces actions contractuelles.

Pour chaque fiche-actions, les mesures à mettre en place sont détaillées par les cahiers des charges des contrats, qu'il s'agisse de **MAEt**, contrats spécifiques aux agriculteurs ou de **Contrats Natura 2000**, s'adressant à tous les autres utilisateurs. L'engagement dans la mise en place de mesures, via une MAEt ou un contrat, ouvre droit à une compensation financière.

Enfin, en seconde partie, la **Charte** du site est présentée. Egalement fruit de concertation, la Charte constitue un accord de principe à faire ou à ne pas faire certaines pratiques. Elle s'adresse à tous les utilisateurs du territoire et couvre divers milieux et diverses activités. N'entraînant pas de financement, à l'inverse des contrats précédents, elle peut dans certaines conditions ouvrir à une exonération de la taxe sur le foncier non bâti.

Une version très épurée de ce travail est présentée dans les pages suivantes.

## TOME I :

Liste des habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site par ordre hiérarchisé (de l'enjeu le plus fort au plus faible) :

Les enjeux **forts et très forts** sont indiqués **en gras**

\* : Espèce ou habitat prioritaire à l'échelle européenne

<b>Cr : 1092 L'Ecrevisse à pattes blanches</b>	C : 1305 Le Rhinolophe euryale
<b>P : 1138 Le Barbeau méridional</b>	I : 1044 L'Agrion de Mercure
<b>C : 1310 Le Minioptère de Schreibers</b>	I : 1087 La Rosalie des Alpes*
<b>M : 1301 Le Desman des Pyrénées</b>	C : 1321 Le Murin à oreilles échanquées
<b>P : 1126 Le Toxostome</b>	I : 1078 L'Ecaille chinée *
<b>C : 1303 Le Petit Rhinolophe</b>	C : 1324 Le Grand Murin
<b>C : 1304 Le Grand Rhinolophe</b>	I : 1036 La Cordulie splendide
<b>C : 1307 Le Petit Murin</b>	I : 1083 Le lucane Cerf-volant
<b>C : 1316 Le Murin de Capaccini</b>	M : 1355 La Loutre

Cr : Crustacé

P : Poisson

I : Insecte

C : Chauve-souris

M : Mammifère semi-aquatique

<b>3170* Les mares temporaires</b>	<b>9260 Les châtaigneraies</b>
<b>91E0* Les forêts alluviales à Aulne et Frêne commun</b>	<b>8310 Les grottes non exploitées par le tourisme</b>
<b>92A0 Les forêts galeries à saules blancs et peupliers</b>	<b>9340 Les chênaies vertes</b>
<b>4090 Les landes endémiques à genêts épineux</b>	<b>5110 La formation à Buis sur pentes rocheuses</b>
<b>6210* Les pelouses sèches semi-naturelles</b>	8210 La végétation chasmophytique des falaises
<b>6510 Les prairies maigres de fauche</b>	3280 Les rivières à rideaux boisés de Saules
<b>6220* Les parcours de graminées et annuelles</b>	3290 Les rivières intermittentes méditerranéennes
<b>7220* Les sources à tuf et travertin</b>	9120 Les hêtraies acidophiles atlantiques à Houx
<b>5210 Les matorrals arborescents à Juniperus</b>	3250 Les rivières à Glaucière
<b>9150 Les hêtraies calcicoles médio-européennes</b>	4030 Les landes sèches

### Liste des objectifs de conservation

	<b>Intitulé de l'Objectif</b>	<b>Priorité</b>
<b>Amélioration de l'état de conservation des habitats et des espèces</b>	Préservation et amélioration de la qualité de l'eau	***
	Ouverture et entretien des milieux pastoraux	***
	Préserver et améliorer les potentialités d'accueil des espèces	***
	Gestion de la ripisylve	***
	Maintien de la diversité des habitats	**
	Limitation de l'impact des espèces exogènes	**
	Limitation des pollutions chimiques ou organiques	*
	Amélioration des connaissances scientifiques	**
<b>Vie du DOCOB</b>	Sensibiliser les acteurs locaux sur le rôle qu'ils peuvent tenir	**
	Information du grand public à la richesse du site	*

## **TOME II :**

### Liste des fiches-actions présentant les mesures de gestion du site :

#### **Restauration des milieux herbacés ou arbustifs**

Il s'agit de ré-ouvrir des parcelles abandonnées, anciennement exploitées pour la fauche ou le pâturage, pour restaurer des habitats d'intérêt communautaire (HIC) de pelouse, de prairie ou de lande.

#### **Entretien par gestion pastorale des milieux herbacés ou arbustifs**

Maintenir une mosaïque d'HIC à vocation pastorale (landes, pelouses) par un pâturage adapté en évitant le surpâturage et le souspâturage.

#### **Entretien par fauche des prairies d'intérêt communautaire**

Maintenir une pratique de fauche tardive sur les prairies d'intérêt communautaire pour permettre aux plantes patrimoniales et divers insectes de finir leur cycle biologique.

#### **Réduire l'utilisation d'intrants en agriculture**

Limiter l'excès de phytosanitaires dans les cours d'eau et la disparition de prairies à forte valeur patrimoniale.

#### **Encourager la conversion et le maintien en agriculture biologique**

L'agriculture biologique permet de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires.

#### **Maintenir le linéaire d'arbres, les arbres isolés, les vergers et les haies**

Les linéaires, arbres isolés, vergers et haies constituent des territoires de chasse préférentiels pour les chauves-souris sous réserve d'être correctement entretenus.

#### **Favoriser le développement d'îlots de sénescence et d'arbres morts**

L'attractivité d'un arbre pour les insectes d'intérêt communautaire s'accroît au fur et à mesure qu'il vieillit. Il s'agit donc d'abandonner toute intervention sur les arbres morts ou sénescents, en particuliers dans les hêtraies, favorables à ces espèces.

#### **Restauration de la châtaigneraie**

La châtaigneraie s'est dégradée suite à l'abandon des usages (extraction de bois) qui en étaient faits et à l'arrêt de son entretien.

#### **Restaurer la végétation des berges avec gestion raisonnée des embâcles**

Les habitats d'espèces aquatiques comme le barbeau méridional peuvent être améliorés en effectuant des éclaircies dans la ripisylve. Plus en aval du site, certains habitats, comme les forêts-galeries à Saules se font supplanter par des espèces envahissantes.

#### **Maintenir ou restaurer la dynamique du cours d'eau**

La dynamique du cours de l'Orbieu a été fortement perturbée par l'activité des anciennes gravières, ce qui a entraîné une dégradation des berges et de la ripisylve. De la même façon, certains aménagements (seuils, gué) contraignent la dynamique naturelle du cours d'eau.

#### **Améliorer la qualité des cours d'eau par la réduction des polluants**

La qualité de l'eau de l'Orbieu et de ses affluents connaît diverses pollutions qui peuvent être limitées.

Pollutions dues à des stations d'épuration défectueuses, à des rejets mal maîtrisés ou à une utilisation de certains pesticides ont un impact direct sur les habitats de rivière, la qualité de l'eau et des espèces qui y habitent.

### **Lutter contre les espèces envahissantes animales**

Le vison d'Amérique constitue une menace pour plusieurs espèces d'intérêt communautaire, comme le barbeau méridional (truité) ou encore l'écrevisse à pattes blanches.

### **Lutter contre les espèces envahissantes végétales**

Plusieurs espèces envahissantes telles que le Buddleia (arbre à papillon) ou la Canne de Provence sont en train de remplacer des HIC, en particulier les habitats de ripisylve en bord de cours d'eau. La Jussie, quant à elle, envahie et asphyxie les cours d'eau. Cette dynamique doit être enrayée.

### **Aménagements en faveur des Chiroptères**

Certaines espèces de chauves-souris passent une partie de leur vie dans des gîtes souterrains (grottes, mines), et/ou dans des gîtes bâtis (constructions). La fermeture ou l'aménagement de ces gîtes peuvent constituer une menace pour ces espèces.

L'objectif est notamment de proposer des alternatives dans le cadre de la restauration des constructions servant de gîtes : limiter les traitements chimiques dans la rénovation du bâti, aider à la pose de gîtes artificiels, à l'aménagement des gîtes...

### **Diminuer l'impact du traitement sanitaire des animaux domestiques**

L'utilisation de certains antiparasitaires (famille de l'Ivermectine principalement) a un impact direct sur les insectes des prairies et donc sur les proies des chiroptères.

### **Gestion des mares temporaires**

Les mares temporaires méditerranéennes constituent un habitat très spécifique. Il s'agit donc d'assurer l'entretien et la protection de ces mares.

### **Améliorer la connaissance des habitats d'intérêt communautaire**

Les habitats de faible superficie du type des éboulis, des forêts de ravin ou des pentes siliceuses n'ont pu être localisés dans le cadre du DOCOB. L'objectif est donc de rechercher ces habitats dont la présence est fortement suspectée sur le site sans avoir pu être validée et préciser la cartographie des HIC.

### **Améliorer la connaissance des espèces d'intérêt communautaire**

Barbeau, Loutre, espèces récemment identifiées (Cordulie splendide, Lucane cerf-volant,...).

### **Assurer l'animation du site Natura 2000 et la coordonner avec les sites alentours**

#### **Sensibiliser les acteurs locaux à la démarche Natura 2000**

#### **Mener une campagne de sensibilisation du grand public**

### **Contribuer à la mise en cohérence des politiques publiques d'aménagement du territoire**

#### **Valoriser l'implication des acteurs locaux**

#### La charte Natura 2000

Il s'agit d'un accord moral à suivre les préconisations qui y sont formulées.

La charte propose une liste de bonnes pratiques favorables aux habitats et aux espèces qui s'adresse aux utilisateurs à différentes échelles :

~ Pour l'ensemble du site, ce sont des mesures d'ordre général

~ Par milieux (Milieux aquatiques, ouverts, forestiers, rocheux... )

~ Par activité

\* Activités de loisir

\* Autres activités

## **DÉMARRAGE DE L'ANIMATION DU SITE**

Suite à l'élaboration puis à la validation du DOCOB, on est entré en phase d'animation du DOCOB. Il s'agit d'assurer concrètement la mise en place des mesures alors validées. L'animation se déroule sur 6 ans puis un état des lieux est à nouveau réalisé.

Il s'agit donc dans un premier temps d'identifier les acteurs potentiellement intéressés par la signature d'un contrat Natura 2000, d'une MAEt et/ou de la Charte.

Dans le cas où un agriculteur est intéressé par une MAE, un diagnostic environnemental est mené en préalable sur ses parcelles afin d'adapter les propositions de mesures à celles-ci et à ses pratiques.

En cas de contractualisation, la structure opératrice peut venir en appui pour le montage des contrats/MAE et pour les demandes de financement associées.

Une réflexion sur les possibilités de contrats sur la conservation des cours d'eau et de la ripisylve, en collaboration avec le Syndicat du Bassin de l'Orbieu est d'ores et déjà engagée.

En plus de ces contractualisations, des actions de suivi des habitats et des espèces, voire d'inventaires supplémentaires sont menées.

Restent ensuite l'organisation d'événements à destination de divers publics. Un récapitulatif des animations passées et à venir vous est proposé en fin de ce bulletin.

Chaque année, un rapport est présenté au Comité de Suivi sur les actions réalisées et celles à venir en fonction de ce qui est préconisé dans le DOCOB.

### *Où avoir l'information ?*

Le DOCOB complet (avec les contrats et la charte) est disponible dans les mairies qui sont concernées par le périmètre et à la Communauté de Communes du Massif de Mouthoumet.

L'ADHCo-CPiE, via les POM's et le Service Initiative à l'Environnement peut faire le relai de l'information. Sinon la chargée de mission Natura 2000 de la Communauté de Communes reste à votre disposition à la Ferme de Borde Grande pour de plus amples renseignements.

### *Réunion d'information*

Une réunion d'information à destination des agriculteurs pour leur présenter les différentes MAE réalisables sur le territoire s'est tenue le 13 septembre. Outre d'avoir donné l'occasion aux agriculteurs du territoire de se rencontrer dans un projet commun, cette réunion a été l'occasion pour chacun d'en savoir plus sur la démarche et pour certains de manifester leur intérêt pour un diagnostic qui précède la contractualisation.

## **DES ANIMATIONS POUR TOUS**

Dans le cadre de l'animation du DOCOB d'une part, et du rôle éducatif du CPIE des Hautes-Corbières d'autre part, plusieurs journées (ou soirées !) de sensibilisation se sont menées cette année sur le territoire. Ceci vous donnera un aperçu des animations qui se tiendront probablement dès l'année prochaine.

En mars, la journée Desman, en collaboration avec le CREN Midi-Pyrénées a été l'occasion de découvrir les particularités de cet animal mystérieux avant de partager un bon repas et de se rendre sur une rivière typique à Desman des Pyrénées. Si l'animal s'est montré discret, la bonne humeur et le beau temps ont été de la partie...

La 13<sup>ème</sup> " Nuit Européenne de la Chauve-Souris " qui s'était déroulée l'an dernier à Lagrasse avait été un franc succès. Aussi, la Communauté de Communes du Massif de Mouthoumet et l'ADHCo-CPIE des Hautes-Corbières ont décidé de renouveler l'expérience en 2010 pour la 14<sup>ème</sup> édition.

Mais cette année, ce ne sont pas moins de 3 animations qui auront été réalisées :

- Tout d'abord pendant le Festival d'Albières, deux journées d'information sur la cohabitation avec les chauves-souris ont eu lieu. Y étaient exposés les aménagements qui peuvent se faire dans les bâtiments, mais aussi les possibilités de contrats Natura 2000 pour financer ces aménagements. Enfin, un atelier de fabrication de nichoirs à chauves-souris a déplacé un public amateur d'origine très variée.

- Le 16 août, c'est à Borde Grande qu'une animation similaire à celle menée l'an dernier a été proposée dès 20h. Diaporama découverte des chauves-souris suivi d'un repas tiré du sac et d'une balade nocturne autour de l'Espace Naturel Sensible à l'écoute de ces mammifères volants.

La Journée Départementale de l'Environnement, organisée par le Conseil Général le 17 octobre à Villegly a été l'occasion de renouveler l'atelier fabrication de nichoirs.

L'apéro du Bestiaire était une soirée à thème, qui s'est organisée sur l'ensemble du massif Pyrénéen avec l'appui du réseau Pyrénées Vivantes et la collaboration de l'association Artemisia. Cet apéritif qui s'est tenu le 13 novembre était l'occasion de passer une bonne soirée autour de produits locaux tout en découvrant la faune de notre territoire, à travers lectures, débats et scénettes.

La soirée fut une grande réussite, la chaleur du feu de cheminée égalant presque la convivialité des échanges. Plus de 120 personnes se sont pressées à cet événement mystérieux que l'on ne manquera pas de renouveler dès l'an prochain.

ATTENTION : Réservez déjà votre soirée du 19 mars 2011 pour la prochaine édition de la Nuit de la Chouette. Les informations pratiques suivront...

## **LES ROLES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET DE L'ADHCO-CPIE DES HAUTES-CORBIÈRES DANS LA MISSION NATURA 2000**

La Communauté de Communes du Massif de Mouthoumet a été choisie à l'unanimité comme structure porteuse de l'animation du DOCOB de la Vallée de l'Orbieu. Mais elle s'est également portée candidate pour élaborer le DOCOB de la ZPS Hautes-Corbières et Vallée du Torgan. Sa candidature a été retenue pour la ZPS le 1er avril 2010 mais la décision pour le Torgan ne sera prise qu'en fin d'année 2010.

Pour chacun de ces projets, l'ADHCo-CPIE des Hautes-Corbières vient en appui technique à des degrés variables en tant que moteur de dynamique locale, connaisseur du territoire et parfois médiateur. Ainsi, dans le cadre de l'animation du site de la Vallée de l'Orbieu, le CPIE a une plus grande part de travail pour coordonner les échanges humains. Sur l'élaboration du DOCOB de la ZPS Hautes-Corbières, le projet est essentiellement assuré par la Communauté de Communes qui assume les aspects plus techniques et administratifs, le CPIE intervenant dans une moindre proportion.

Dans tous les cas, la Communauté de Communes reste le maître d'oeuvre des différents programmes, mais cette collaboration entre les deux structures permet une exploitation accrue des possibilités offertes par Natura 2000, tant dans la conservation du patrimoine naturel que dans la valorisation pour le développement local.

### **LA ZPS HAUTES-CORBIÈRES**

Une partie du site de la vallée de l'Orbieu croise la ZPS des Hautes-Corbières. Une ZPS, ou Zone de Protection Spéciale, est le nom donné aux sites Natura 2000 qui sont désignés spécifiquement pour les oiseaux. Cette zone s'étend de Campagne-sur-Aude à Maisons et va concerner la partie amont de la Vallée de l'Orbieu. L'élaboration du DOCOB des Hautes-Corbières n'en est qu'à ses débuts et nous en sommes seulement à la phase des inventaires. Mais ceux-ci ne font que confirmer la richesse patrimoniale de notre territoire.

Faisant partie d'un réseau de 4 ZPS qui se partagent les Corbières, le site des Hautes-Corbières cède l'aval de l'Orbieu principalement au site des Corbières Occidentales.

Un bulletin d'information spécifique aux Hautes-Corbières sera diffusé prochainement.

### **RAPPEL**

L'ensemble des documents produits dans le cadre de l'élaboration puis de l'animation du DOCOB de la Vallée de l'Orbieu reste disponible sur la plateforme Internet. DOCOB validé, charte, comptes-rendus... tout est à disposition à cette adresse-ci. N'hésitez pas à y faire un tour de temps en temps...

<http://www.mediafire.com/?sharekey=c81f24ad6c7f7e888d78a0e555291609e04e75f6e8ebb871>